Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le 19 NOV. 2026
ID : 087-218710804-20261104-DEL2026_71-DE

Commune de NOUIC
(Haute-Vienne)

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2026_71

Nombre de Conseillers

En exercice	11
Présents	9
Votants	10

L'an deux mil -vingt six
Le 29 octobre à dix- neuf heures
Le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 octobre 2026

PRESENTS : M. REBEYRAT, MME DARDILHAC, M. TRICHARD, MME GIRAUD, MARTY, MM. CARRIÉ, QUÉRAUD, BOIS, BELAIN.

ABSENTS : MME DELUCHE (pouvoir donné à MME GIRAUD), M. KOLCHAK

M. Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire.

RÉNOVATION APPARTEMENT 1ER ÉTAGE IMMEUBLE RESTAURANT : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉTAT (DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un Avant- Projet Sommaire pour la réhabilitation du Logement du Restaurant a été demandé à un maître d'œuvre.

Les travaux consistent en modification des ouvertures ; changement des menuiseries extérieures et des volets ; modification du cloisonnement, pose de revêtement souple au sol changement des sanitaires (bac à douche- meuble vasque- WC), mise aux normes de l'électricité, installation d'une pompe à chaleur air/air et peinture de l'ensemble des murs et plafonds.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 87 000.00 € H.T auquel il convient d'ajouter 12 % pour frais d'ingénierie = 10 440.00 € HT et 5 % pour imprévus = 4 350.00 € HT soit un total global de 101 790.00 € H.T- 122 148 € TTC.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que ce projet pourrait bénéficier de subventions de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DTER), du Conseil Départemental dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux (CTD) et de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**
- Approuve le projet de travaux de réhabilitation de l'appartement situé dans l'immeuble du restaurant.
- Sollicite les subventions d'Etat dans le cadre de la DETR, du Conseil Départemental dans le cadre de des CTD, de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche dans le cadre du dispositif d'aide à la rénovation des logements communaux au taux le plus élevé
- Arrête le plan de financement comme suit :

Dépenses :		**Recettes :**	
Montant des travaux :	87 000.00 € H.T	Subvention DETR (40 %)	40 716.00 €
Frais annexes et imprévus :	14 790.00 € H.T	Subvention Département	: 12 000.00 €
Total H.T :	101 790.00 € H.T	Subvention CCHLeM	12 000.00 €
TVA :	20 358.00 €	Commune	37 074.00 €
TOTAL :	122 148.00 € TTC	TVA :	20 358.00 €
		TOTAL :	122 148.00 €

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le 19 NOV. 2026
ID : 087-218710804-20261104-DEL2026_71-DE

- Demande l'inscription pour 2027 à ces différents programmes
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes

Le secrétaire
Sébastien QUÉRAUD

POUR EXRAIT CONFORME
Nouic le 4 novembre 2026
Le Maire
Frédéric REBEYRAT

Mairie de NOUIC 87 (Haute-Vienne)